

# Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le 12 juin 2008

M. le Maire de Paris  
Hôtel de Ville de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75196 Paris Cedex 04

## **Objet : Terrasse et sécurité incendie**

Monsieur le Maire,

L'Association Accomplir, lors de son assemblée générale annuelle, a décidé de faire du partage de l'espace public une de ses priorités pour l'année 2008. Nos adhérents et notre champ d'action se situent principalement sur la partie est du 1<sup>er</sup> arrondissement et sur la partie sud du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Ce périmètre englobe deux zones piétonnes de grande taille : les Halles et Montorgueil. Nous constatons sur ces quartiers, qui sont des zones majoritairement piétonnes, de nombreux débordements en ce qui concerne les terrasses et les étalages.

Nous souhaitons attirer votre attention sur un cas qui est à nos yeux particulièrement préoccupant : la Pizzeria Enio située à l'angle de la rue de la Ferronnerie, de la rue Saint-Denis et de la rue des Innocents, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Cet établissement a, semble-t-il, obtenu l'autorisation d'occuper l'espace public pour construire une immense terrasse couverte sur les trois façades des rue mentionnées ci-dessus. Les montants de forte section de cette terrasse sont fixés dans le sol, ce qui est interdit. Cette terrasse ne respecte pas l'alignement de la rue et vient masquer la perspective vers l'Île de la Cité. Elle occupe l'espace public jusqu'au milieu de la chaussée au carrefour Reynie – Saint-Denis rendant problématique la circulation des véhicules venant de la rue Saint-Denis et qui souhaitent emprunter les rues des Innocents ou de la Ferronnerie. Cela pourrait s'avérer désastreux pour les véhicules de secours. Nous ne pouvons que nous étonner qu'une autorisation (si autorisation) d'une telle terrasse ait été accordée après l'incendie dramatique du 1 de la rue des Innocents qui a coûté la vie à trois personnes et dans lequel des dizaines de personnes ont perdu leurs logements. Enfin cet établissement cuisine dans un four situé sur la voie publique, ce qui est interdit.

Nous avons alerté les services de la Sous-Direction du Permis de Construire et du Paysage de la Rue. Des agents, après s'être rendus sur place, nous ont déclaré avoir trouvé cette terrasse conforme. Ils ont indiqué qu'il s'agissait d'une reconstruction à l'identique. Ceci est manifestement faux comme le prouvent les photos que nous joignons et qui montrent que la nouvelle terrasse est beaucoup plus grande que l'ancienne. L'ancienne terrasse était faite de panneaux démontables, était couverte d'une banne et était de dimension bien inférieure. A l'extérieur de cette terrasse étaient installées des tables et des bacs de fleurs. La nouvelle terrasse

va bien au delà des anciennes limites (terrasse + "terrasse de terrasse") et est maintenant solidement fixée dans le sol avec un toit rigide (poutrelles et verre).

Ces questions sont loin d'être hypothétiques. Un incendie dramatique s'est déclaré il y a plus d'un an dans l'immeuble mitoyen de la pizzeria Enio avec les conséquences que l'on connaît. Il y a quelques mois, le restaurant la Perla, rue Montorgueil côté 1<sup>er</sup>, brûlait. Enfin, il y a quelques semaines, la terrasse de l'Entrecôte, dont le propriétaire est le même que la pizzeria Enio, a brûlé. Vous comprendrez aisément nos inquiétudes en tant qu'association d'habitants des quartiers des Halles et de Montorgueil dont l'un des objets est de contribuer à "mieux vivre au centre de Paris". Nous considérons qu'il est de notre devoir d'association citoyenne d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur un sujet aussi grave que la sécurité des habitants.

Nous souhaiterions également que nous soit communiqué le résultat de l'enquête officielle sur l'incendie du 1 de la rue des Innocents.

Nous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

pour l'Association Accomplir  
son Président Gilles Pourbaix  
[gilles.pourbaix@accomplir.asso.fr](mailto:gilles.pourbaix@accomplir.asso.fr)  
06 75 21 80 34  
<http://www.accomplir.asso.fr/>

copies à :

- M. Michel Gaudin, Préfet de Police
- Mme Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris
- Mme Annick Lepetit, Adjointe au Maire chargée de l'Espace Public
- M. Jean-François Legaret, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement
- M. Jacques Boutault, Maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement
- M. François-Xavier Audon, Commandant de Police du 1<sup>er</sup> arrondissement
- M. le Capitaine Parayre, Commandant de la 1<sup>ère</sup> Compagnie de Sapeurs Pompiers



angle rue Saint-Denis - rue de la Ferronnerie



la fourgonnette bleue a du mal à tourner du fait du poteau situé au milieu de la chaussée



terrasse en construction avec poteaux fixés dans la chaussée  
le poteau de coin est au milieu de la chaussée (!)



ancienne terrasse artificiellement agrandie par les bacs à fleurs  
la nouvelle terrasse est maintenant à l'extérieur des bacs à fleurs  
Comment parler de reconstruction à l'identique ?



terrace dépassant le milieu de la chaussée (matérialisé par le pavage)



la panneau de signalisation a été tourné pour faire la plus grande terrasse possible (!)



entrée de la rue des Innocents complètement réduite du fait de la terrasse